

Bretagne rurale et rurbaine pour un développement durable

Breizh ar maezloù ha maezkérel evit an diorren padus



▶ Bouvron (44)

L'aménagement de la cour des maternelles : l'intelligence collective au service du vivant

En 2011 les élus choisissent d'investir dans le temps et la matière grise pour concevoir la restructuration et l'extension du pôle enfance. L'ensemble des espaces, y compris la cour des maternelles, a été co-construit et éco-pensé et fait la part belle au végétal depuis 2015.

ouvron, située entre les agglomérations de Blain et Savenay en Loire-Atlantique, est une commune rurale dynamique de 3 200 habitants. En 2010, l'augmentation de la population implique d'agrandir l'école publique. Les élus saisissent alors l'occasion pour repenser collectivement l'ensemble du site de l'école.

7 Une démarche de projet qui mise sur la matière grise

Pour porter ce projet compliqué, les élus s'engagent dans la méthode PCI pour Processus de Conception Intégrée, importée du Canada. «Nous avons fait le choix d'investir beaucoup dans la matière grise en intégrant tous les acteurs à l'élaboration du projet » témoigne Laurent Bissery, adjoint à l'enfance qui a porté le projet. (cf fiches sur le PCI et sur le nouveau bâtiment en terre)

Donner une vraie place au paysage et donc, au paysagiste

C'est ainsi que les services techniques, enseignants, animateurs périscolaires, parents, ont été associés dès le départ es réflexions, aux côtés du paysagiste du projet (Sébastien Argant, agence La Terre Ferme). Ce dernier a ainsi pu participer au choix d'implantation de l'école et a finement travaillé l'accessibilité des espaces. Le temps partagé sur les études en amont a permis d'aboutir à des solutions pertinentes en termes d'usage, et économiques.

7 Un projet d'aménagement global

La restructuration du pôle scolaire a



La nouvelle cour des maternelles

été l'occasion de revoir l'ensemble des espaces extérieurs tels que l'entrée, le parking, les clôtures et le passage d'un espace à un autre. L'objectif était de rendre les espaces lisibles, confortables et accessibles.

Surfaces généreuses et aménagements économes

Au regard de l'importance des surfaces extérieures (parcelle de 9000m²), le choix s'est porté sur des matériaux économes et un aménagement permettant une gestion limitée des espaces : pré paturé, plantes couvre-sol, espaces enherbés faciles à tondre... Le coût des aménagements incluant les abords de l'école (2,3 ha) s'élève ainsi à 25 €/m² HT. Pour la cour des maternelles qui a nécessité des aménagements plus poussés, le coût s'élève à 65 €/m² HT.

Un entretien réduit!

Les temps et coûts d'entretien ont été anticipés dès la conception via des solutions simples :

- -les petits espaces enherbés ont été remplacés par des massifs plantés, taillés 1 à 2 fois / an
- retrait des bordures susceptibles de casser les lames lors de la tonte
- -Espaces de copeaux et bac à sable éloignés des bâtiments
- renouvellement des copeaux : 5m3 tous les ans - Coût : 1000€
- sable : balayage de la cour par les élèves, décidé en conseil d'école. Le sable est changé entièrement tous les 4 ans.- entretien estimé à 200h de services techniques sur

7 Quand l'accessibilité devient un projet de paysage

«Quand on est amené à travailler sur une cour d'école, on ne fait pas que la rendre verte et l'arborer, on règle aussi des questions d'accessibilité. Ici, c'était un gros sujet, il y avait des différences de niveaux partout entre les bâtiments et entre les bâtiments et les espaces extérieurs. On a proposé des dispositifs qui mutualisent les usages, par exemple, une marche qui sert à la fois de soutènement et de banc», explique Sébastien Argant.

7 Une cour de ré-création au sens premier du terme

«Quand vous décidez d'aménager un espace de ré-création pour vos enfants dans votre jardin vous n'y amenez pas spontanément du bitume», explique Thierry Paitel, actuel directeur de l'école «et bien, pour l'école c'est pareil». Amener le vivant dans l'école c'est apporter de l'apaisement pour faire en sorte que l'activité de re-création prenne son sens premier.

7 Les matériaux définissent des usages spontanés

Dans la cour des maternelles, l'équipe

La cour est redevenue un espace de

ré-création, il y a moins de conflits, les enfants sont plus apaisés.



Van Brackel,

pédagogique a vite constaté que les matériaux choisis déterminaient simplement un usage clair et apaisé de la cour : faire du vélo sur l'enrobé, se rouler dans les copeaux, se mettre à l'ombre de l'arbre pour jouer dans le sable. Pour rejoindre les bâtiments, des coursives en enrobé ont été aménagées : elles supportent le fort piétonniement et créent un espace tampon pour éviter d'amener le sable et les copeaux dans les bâtiments.

↗ Les enfants et les parents pleinement impliqués

Chaque classe a participé à la plantation des différents espaces et les parents se sont mobilisés pour la fabrication de certains jeux. Sur cette notion, le concepteur indique que « c'est possible et ça coûte moins cher, mais il faut se faire accompagner par un bureau de



Des clôtures basses conviviales et pratiques!

contrôle en amont pour éviter de mauvaises surprises ».

Plantations : biodiversité, santé... et gourmandise!

Les arbres et plantes bocagères existantes ont été protégés, y compris les bouleaux, «malgré leur caractère allergène, cela n'aurait pas eu de sens de les couper, mais nous n'en avons pas planté d'autres». Le bac à sable géant a permis de protéger les racines des arbres existants, pour cohabiter avec eux. Deux charmes, des noisetiers, lauriers sauce, romarin, rhubarbe... ont pris racine dans la cour... et servent parfois au cuisinier de la cantine pour assaisonner les repas!

7Des clôtures basses pour une école ouverte sur le monde

Ici la hauteur et la nature de la clôture ne fait plus débat chez les élus et les parents d'élèves. La sécurité est soumise, comme le reste, à l'intelligence collective. Le choix s'est porté sur une clôture en bois à hauteur d'enfant qui laisse largement filer la vue. Elle inscrit l'école vers la ville et invite le monde extérieur dans la vie de l'école. De l'avis des parents, on se sent invité à participer.



CONTACT:

Emmanuel Van Brackel, maire / 02 28 01 20 54 / maire@bouvron.eu

Cette fiche a été réalisée avec le soutien de :



















